

Rapport de gestion

1.	Performance financière globale	6
1.1	Résultats d'exploitation consolidés	7
1.2	Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)	16
2.	Résultats des secteurs d'exploitation à présenter	17
2.1	Résultats d'exploitation de Loblaw	17
2.2	Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix	21
3.	Situation de trésorerie et sources de financement	23
3.1	Flux de trésorerie	23
3.2	Situation de trésorerie	25
3.3	Composantes de la dette totale	26
3.4	Situation financière	26
3.5	Notations	27
3.6	Dividendes et rachats d'actions	28
3.7	Arrangements hors bilan	28
4.	Résultats d'exploitation trimestriels	29
5.	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	31
6.	Risques d'entreprise et gestion des risques	31
7.	Perspectives	31
8.	Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières	32
8.1	Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières - Principal rapprochement comparatif	43
9.	Énoncés prospectifs	46
10.	Informations supplémentaires	47

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2023 de la société et les notes y afférentes du présent rapport trimestriel, avec les états financiers consolidés annuels audités de la société et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel de 2022 de la société.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2023 de la société sont établis selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Certaines charges et certains produits qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation doivent être comptabilisés en vertu des Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR »). Les mesures financières non conformes aux PCGR ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments et sont utilisées à l'interne aux fins d'analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux PCGR permettent également d'évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de façon uniforme. Voir la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR de la société.

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société. Toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Autres et intersectoriel ». Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers. Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles résidentiels partout au Canada.

Dans le présent rapport de gestion, le terme « consolidé » sert à désigner les résultats consolidés de GWL, y compris ceux de ses filiales au titre des activités poursuivies, tandis que le terme « siège social de GWL » sert à désigner les résultats financiers non consolidés et les mesures de GWL, comme les dividendes versés par GWL à ses actionnaires ou les flux de trésorerie reçus par GWL grâce à ses entreprises en exploitation. Le siège social de GWL est un sous-ensemble du poste « Autres et intersectoriel ».

Un glossaire des termes et des ratios utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 181 du Rapport annuel de 2022 de la société.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs qui comportent des risques et des incertitudes pouvant faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent de manière importante des résultats annoncés dans les énoncés prospectifs. Pour plus d'information sur les énoncés prospectifs, les principales hypothèses et les risques importants qui y sont associés, il y a lieu de consulter la rubrique 6, « Risques d'entreprise et gestion des risques », la rubrique 7, « Perspectives », et la rubrique 9, « Énoncés prospectifs », du présent rapport de gestion.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 31 juillet 2023.

Aperçu

Faits saillants financiers

Au 17 juin 2023, au 18 juin 2022 et au 31 décembre 2022 ou pour les périodes de 12 semaines closes à ces dates
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

Résultats consolidés

PRODUITS	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA ¹⁾	MONTANT AJUSTÉ DE LA MARGE DU BAIIA ¹⁾ (%)
13 884 \$	1 099 \$	1 733 \$	12,5 %
+7,0 % par rapport au T2 2022	+69,3 % par rapport au T2 2022	+9,1 % par rapport au T2 2022	+30 pdb par rapport au T2 2022
BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES	MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES¹⁾ LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES	BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES (en dollars)	MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE¹⁾ LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES (en dollars)
498 \$	377 \$	3,55 \$	2,68 \$
-22,2 % par rapport au T2 2022	+14,9 % par rapport au T2 2022	-18,6 % par rapport au T2 2022	+20,2 % par rapport au T2 2022

Siège social de GWL²⁾

ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ENTREPRISES EN EXPLOITATION ¹⁾ DU SIÈGE SOCIAL DE GWL ²⁾ PROVENANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ¹⁾ DU SIÈGE SOCIAL DE GWL ²⁾ LIÉS AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES	DIVIDENDES TRIMESTRIELS DÉCLARÉS PAR ACTION (en dollars)	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS À COURT TERME DU SIÈGE SOCIAL DE GWL ²⁾
152 \$	365 \$	0,713 \$	737 \$
+4,1 % par rapport au T2 2022	-3,2 % par rapport au T2 2022	+8,0 % par rapport au T2 2022	-9,9 % par rapport au T4 2022

1) Se reporter à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.

2) Le siège social de GWL renvoie aux résultats financiers non consolidés et aux mesures de GWL. Le siège social de GWL est un sous-ensemble du poste « Autres et intersectoriel ».

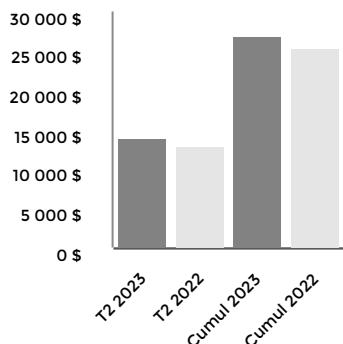
Indicateurs de performance clés

Pour les périodes de 12 semaines et de 24 semaines closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

PRODUITS

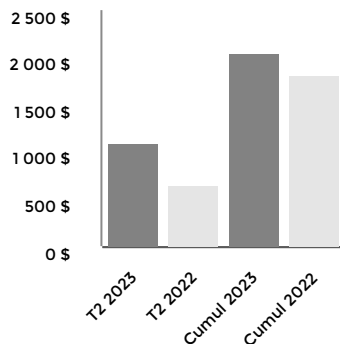


T2 2023	13 884 \$	
T2 2022	12 979 \$	+7,0 %
Cumul 2023	27 017 \$	
Cumul 2022	25 386 \$	+6,4 %

Notre performance

Les produits ont augmenté au deuxième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour en raison de la croissance de Loblaw et de Propriétés de Choix.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

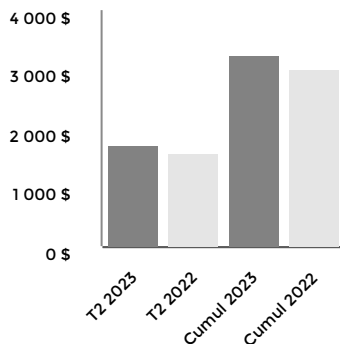


T2 2023	1 099 \$	
T2 2022	649 \$	+69,3 %
Cumul 2023	2 056 \$	
Cumul 2022	1 815 \$	+13,3 %

Notre performance

Le résultat d'exploitation a augmenté au deuxième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour en raison de l'incidence favorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement et de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw et de Propriétés de Choix.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA¹⁾



T2 2023	1 733 \$	
T2 2022	1 588 \$	+9,1 %
Cumul 2023	3 240 \$	
Cumul 2022	3 010 \$	+7,6 %

Notre performance

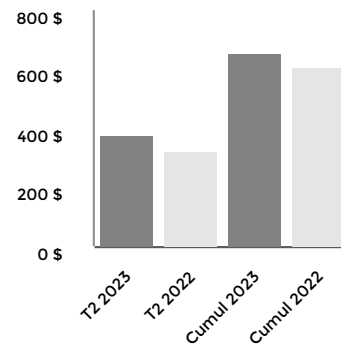
Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté au deuxième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour, ce qui s'explique principalement par l'augmentation enregistrée par Loblaw et Propriétés de Choix.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ pour le deuxième trimestre de 2023 et l'exercice à ce jour a augmenté en raison surtout d'une amélioration des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail de Loblaw exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires attribuable au levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires.

MONTANT AJUSTÉ DE LA MARGE DU BAIIA¹⁾ (%)

12,5 %	+30 pdb
T2 2023	par rapport au T2 2022
12,0 %	+10 pdb
Cumul 2023	par rapport à 2022

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES¹⁾ LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES



T2 2023	377 \$	
T2 2022	328 \$	+14,9 %
Cumul 2023	659 \$	
Cumul 2022	610 \$	+8,0 %

Notre performance

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾ lié aux activités poursuivies a augmenté au deuxième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw et de Propriétés de Choix et d'une diminution du montant ajusté du taux d'impôt effectif¹⁾, ce qui a été en partie contrebalancé par une augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾.

Pour l'exercice à ce jour, l'augmentation est attribuable à l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw et de Propriétés de Choix, qui a été en partie annulée par l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, du poste « Autres et intersectoriel », et par la hausse du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ lié aux activités poursuivies a augmenté au deuxième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour en raison de la performance liée au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾ et de la diminution du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires attribuable aux rachats d'actions.

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE¹⁾ LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES (\$)

2,68 \$	+20,2 %
T2 2023	par rapport au T2 2022
4,67 \$	+13,1 %
Cumul 2023	par rapport à 2022

1) Se reporter à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.

2) Le siège social de GWL renvoie aux résultats financiers non consolidés et aux mesures de GWL. Le siège social de GWL est un sous-ensemble du poste « Autres et intersectoriel ».

Flux de trésorerie disponibles¹⁾ du siège social de GWL²⁾ liés aux activités poursuivies

Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ du siège social de GWL²⁾ liés aux activités poursuivies sont tirés des dividendes reçus de Loblaw, des distributions reçues de Propriétés de Choix et du produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, déduction faite des charges du siège social, des intérêts et de l'impôt sur le résultat payé.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	17 juin 2023	18 juin 2022	17 juin 2023	18 juin 2022
Dividendes de Loblaw	69 \$	64 \$	69 \$	64 \$
Distributions de Propriétés de Choix	83	82	166	165
Entrées nettes liées aux entreprises en exploitation¹⁾ du siège social de GWL²⁾ provenant des activités poursuivies	152 \$	146 \$	235 \$	229 \$
Produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw	250	309	438	319
Siège social de GWL, financement et autres coûts ¹⁾	(16)	(44)	(40)	(102)
Impôt sur le résultat payé	(21)	(34)	(82)	(128)
Flux de trésorerie disponibles¹⁾ du siège social de GWL²⁾ liés aux activités poursuivies	365 \$	377 \$	551 \$	318 \$

i) Inclus au poste « Autres et intersectoriel », le siège social de GWL comprend toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives. Comprend également les dividendes versés sur les actions privilégiées.

Au 17 juin 2023, au 18 juin 2022 et au 31 décembre 2022 ou pour les périodes de 12 semaines et de 24 semaines closes à ces dates
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ENTREPRISES EN EXPLOITATION¹⁾ DU SIÈGE SOCIAL DE GWL²⁾ PROVENANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

152 \$	+4,1 %
T2 2023	par rapport au T2 2022
235 \$	+2,6 %
Cumul 2023	par rapport à 2022

Notre performance

Les entrées nettes liées aux entreprises en exploitation provenant des activités poursuivies ont augmenté au deuxième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour en raison d'une hausse des dividendes et des distributions de Loblaw et de Propriétés de Choix, respectivement.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES¹⁾ DU SIÈGE SOCIAL DE GWL²⁾ LIÉS AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES

365 \$	-3,2 %
T2 2023	par rapport au T2 2022
551 \$	+73,3 %
Cumul 2023	par rapport à 2022

Notre performance

La diminution au deuxième trimestre de 2023 est principalement attribuable à la baisse du produit de la participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, en partie annulée par une variation favorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement inclus au poste « Siège social de GWL, financement et autres coûts ».

L'augmentation pour l'exercice à ce jour est essentiellement attribuable à la hausse du produit de la participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw et à une variation favorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement inclus au poste « Siège social de GWL, financement et autres coûts ».

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS À COURT TERME DU SIÈGE SOCIAL DE GWL²⁾

737 \$	-9,9 %
T2 2023	par rapport au T4 2022

Notre performance

La diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme du siège social de GWL enregistrée depuis la clôture de l'exercice 2022 est surtout attribuable aux rachats d'actions de GWL, aux dividendes versés aux actionnaires et aux impôts payés, en partie contrebalancés par le produit reçu au titre de la participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

Rapport de gestion

1. Performance financière globale

À nouveau ce trimestre, Loblaw a enregistré de solides résultats sur les plans opérationnel et financier, alors qu'elle a continué à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail. Ce trimestre a notamment été marqué par une augmentation du chiffre d'affaires, l'importance accordée à la valeur et un repli des marges brutes. Le bénéfice net de Loblaw a affiché une hausse exceptionnellenent élevée de 31,3 %, en raison d'une charge comptabilisée à l'exercice précédent liée à la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), alors que le montant ajusté du bénéfice net s'est accru de 10,6 %. La capacité de Loblaw à offrir de la valeur et des économies aux Canadiens jour après jour s'est traduite par une forte croissance du chiffre d'affaires dans les secteurs de l'alimentation et des pharmacies. La croissance du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail a été marquée par une tendance soutenue des consommateurs à se tourner vers les magasins à escompte, alors que les clients ont continué de tirer parti de la valeur offerte par les marques contrôlées de Loblaw et les offres personnalisées PC Optimum^{MC}. Le chiffre d'affaires tiré de produits de l'avant du magasin des pharmacies et de médicaments sur ordonnance est resté élevé, propulsé par la vigueur soutenue des produits de beauté. La marge brute du secteur Vente au détail a légèrement fléchi, à la fois dans le secteur de l'alimentation et dans celui des pharmacies, car Loblaw a dû composer avec des hausses à deux chiffres des coûts des fournisseurs, qui n'ont pas été entièrement répercutées sur les prix à la consommation, ainsi qu'avec une augmentation des pertes. Grâce à l'accroissement du chiffre d'affaires et aux mesures de contrôle des coûts, le montant ajusté du bénéfice net a affiché une hausse pour le trimestre.

Propriétés de Choix a enregistré d'excellents résultats au deuxième trimestre, ce qui reflète la demande soutenue pour ses centres commerciaux axés sur les produits de base et ses actifs industriels bien situés. Propriétés de Choix fait encore progresser ses projets d'aménagement et est en bonne voie d'achever cette année l'aménagement d'espaces industriels d'une superficie d'environ 1,6 million de pieds carrés et de deux projets résidentiels. Les travaux de Propriétés de Choix vont bon train pour le projet Choice Caledon Business Park, son plus grand site d'aménagement industriel situé dans la région du Grand Toronto, alors que la construction a commencé et que le premier bail a été signé, ce qui marque deux étapes majeures en vue de l'ajout d'espaces industriels de grande qualité à son portefeuille.

1.1 Résultats d'exploitation consolidés

Les résultats de la société tiennent compte de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable aux fluctuations considérables du cours des parts de Propriétés de Choix, qui a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Les résultats de la société subissent l'incidence des fluctuations du cours de marché des parts de fiducie de Propriétés de Choix du fait que les parts de fiducie détenues par les porteurs de parts autres que la société sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société. Les résultats financiers de la société sont touchés positivement lorsque le cours des parts de fiducie diminue et sont touchés négativement lorsque le cours des parts de fiducie augmente.

Sauf indication contraire, toute l'information financière représente les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	17 juin 2023	18 juin 2022			17 juin 2023	18 juin 2022		
Produits	13 884 \$	12 979 \$	905 \$	7,0 %	27 017 \$	25 386 \$	1 631 \$	6,4 %
Résultat d'exploitation	1 099 \$	649 \$	450 \$	69,3 %	2 056 \$	1 815 \$	241 \$	13,3 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 733 \$	1 588 \$	145 \$	9,1 %	3 240 \$	3 010 \$	230 \$	7,6 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	12,5 %	12,2 %			12,0 %	11,9 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	585 \$	552 \$	33 \$	6,0 %	1 167 \$	1 101 \$	66 \$	6,0 %
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	73 \$	(338) \$	411 \$	121,6 %	144 \$	(16) \$	160 \$	1 000,0 %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	275 \$	238 \$	37 \$	15,5 %	538 \$	478 \$	60 \$	12,6 %
Impôt sur le résultat	244 \$	113 \$	131 \$	115,9 %	478 \$	342 \$	136 \$	39,8 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ¹⁾	271 \$	266 \$	5 \$	1,9 %	499 \$	471 \$	28 \$	5,9 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif ¹⁾	27,4 %	29,2 %			28,3 %	28,3 %		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	508 \$	650 \$	(142) \$	(21,8) %	944 \$	1 023 \$	(79) \$	(7,7) %
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	498 \$	634 \$	(136) \$	(21,5) %	924 \$	997 \$	(73) \$	(7,3) %
Activités poursuivies	498 \$	640 \$	(142) \$	(22,2) %	924 \$	1 003 \$	(79) \$	(7,9) %
Activités abandonnées¹⁾	– \$	(6) \$	6 \$	100,0 %	– \$	(6) \$	6 \$	100,0 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾ lié aux activités poursuivies	377 \$	328 \$	49 \$	14,9 %	659 \$	610 \$	49 \$	8,0 %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	3,55 \$	4,32 \$	(0,77) \$	(17,8) %	6,56 \$	6,77 \$	(0,21) \$	(3,1) %
Activités poursuivies	3,55 \$	4,36 \$	(0,81) \$	(18,6) %	6,56 \$	6,81 \$	(0,25) \$	(3,7) %
Activités abandonnées¹⁾	– \$	(0,04) \$	0,04 \$	(100,0) %	– \$	(0,04) \$	0,04 \$	(100,0) %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ lié aux activités poursuivies (en dollars)	2,68 \$	2,23 \$	0,45 \$	20,2 %	4,67 \$	4,13 \$	0,54 \$	13,1 %

- i) En 2021, la société a conclu la vente des activités de Weston Foods. La participation de la société dans Weston Foods est présentée séparément en tant qu'activités abandonnées dans les résultats de la société. L'information est incluse dans le Rapport annuel de 2022 de la société. Le Rapport annuel de 2022 de la société peut être consulté à l'adresse www.sedar.com.

Rapport de gestion

BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES

Au deuxième trimestre de 2023, la société a comptabilisé un bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies de 498 millions de dollars (3,55 \$ par action ordinaire), en baisse de 142 millions de dollars (0,81 \$ par action ordinaire) comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2022. La diminution reflète l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 191 millions de dollars (1,26 \$ par action ordinaire), en partie contrebalancée par une amélioration de 49 millions de dollars (0,45 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société décrite ci-dessous.

- L'incidence défavorable nette de 191 millions de dollars (1,26 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 374 millions de dollars (2,49 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la diminution du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix;
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, du recouvrement d'impôt sur le résultat de 46 millions de dollars (0,31 \$ par action ordinaire) comptabilisé à l'exercice précédent lié à la réévaluation de soldes d'impôt différé au titre de la cession de six actifs de bureaux (la « vente d'actifs de bureaux ») par Propriétés de Choix à Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied ») au deuxième trimestre de 2022;facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence favorable de 118 millions de dollars (0,79 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans Allied attribuable à la diminution du cours des parts de catégorie B d'Allied;
 - l'incidence favorable de 102 millions de dollars (0,70 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite des ajustements de consolidation comptabilisés au poste « Autres et intersectoriel ».
- L'amélioration de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société de 49 millions de dollars (0,45 \$ par action ordinaire) s'explique principalement par ce qui suit :
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw;
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix;
 - une diminution du montant ajusté du taux d'impôt effectif¹⁾ attribuable essentiellement à une diminution de la charge d'impôt exigible liée à la participation de la société dans le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw et à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers;facteurs en partie contrebalancés par :
 - une hausse du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾.
- Le bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies tient également compte de l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation au cours des 12 derniers mois (0,12 \$ par action ordinaire) aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 377 millions de dollars, en hausse de 49 millions de dollars, ou 14,9 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022, en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société décrite ci-dessus. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 2,68 \$ par action ordinaire au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 0,45 \$ par action ordinaire, ou 20,2 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. La hausse est attribuable à la performance positive enregistrée en ce qui a trait au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾ lié aux activités poursuivies et à l'incidence favorable des rachats d'actions.

Pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé un bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies de 924 millions de dollars (6,56 \$ par action ordinaire), contre 1 003 millions de dollars (6,81 \$ par action ordinaire) pour la période correspondante de 2022. La diminution de 79 millions de dollars (0,25 \$ par action ordinaire) reflète l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 128 millions de dollars (0,79 \$ par action ordinaire), en partie contrebalancée par une amélioration de 49 millions de dollars (0,54 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société décrite ci-dessous.

- L'incidence défavorable nette de 128 millions de dollars (0,79 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 98 millions de dollars (0,65 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite des ajustements de consolidation comptabilisés au poste « Autres et intersectoriel »;
 - l'incidence défavorable de 89 millions de dollars (0,48 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la diminution du cours des parts de Propriétés de Choix en 2023;
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, du recouvrement d'impôt sur le résultat de 46 millions de dollars (0,31 \$ par action ordinaire) lié à la réévaluation de soldes d'impôt différé au titre de la vente d'actifs de bureaux par Propriétés de Choix à Allied;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence favorable de 104 millions de dollars (0,69 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied découlant de la baisse du cours des parts de catégorie B d'Allied.
- L'amélioration de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société de 49 millions de dollars (0,54 \$ par action ordinaire) s'explique par ce qui suit :
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw;
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, des montants comptabilisés au poste « Autres et intersectoriel », en raison principalement de l'élimination de contrats de location internes;
 - une hausse du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾.
- Le bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies tient également compte de l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation au cours des 12 derniers mois (0,21 \$ par action ordinaire) aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 659 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 49 millions de dollars, ou 8,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022, en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société dont il est question ci-dessus. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 4,67 \$, en hausse de 0,54 \$ par action ordinaire, ou 13,1 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. La hausse est attribuable à la performance positive enregistrée en ce qui a trait au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾ lié aux activités poursuivies et à l'incidence favorable des rachats d'actions.

Rapport de gestion

PRODUITS

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	17 juin 2023	18 juin 2022			17 juin 2023	18 juin 2022		
Loblaw	13 738 \$	12 847 \$	891 \$	6,9 %	26 733 \$	25 109 \$	1 624 \$	6,5 %
Propriétés de Choix	330 \$	313 \$	17 \$	5,4 %	655 \$	641 \$	14 \$	2,2 %
Autres et intersectoriel	(184) \$	(181) \$			(371) \$	(364) \$		
Chiffres consolidés	13 884 \$	12 979 \$	905 \$	7,0 %	27 017 \$	25 386 \$	1 631 \$	6,4 %

Les produits ont augmenté de 905 millions de dollars, ou 7,0 %, au deuxième trimestre de 2023 comparativement à ceux inscrits à la période correspondante de 2022 pour s'établir à 13 884 millions de dollars. La hausse des produits tient compte de l'incidence de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 6,9 % découlant de l'augmentation de 6,9 % des produits de Loblaw, en raison essentiellement d'une augmentation de 848 millions de dollars, ou 6,7 %, du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et d'une hausse de 51 millions de dollars des produits tirés du secteur Services financiers. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté du fait de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables.
- Incidence positive de 0,1 % découlant de l'accroissement de 5,4 % des produits de Propriétés de Choix. L'augmentation de 17 millions de dollars est principalement attribuable à la hausse des produits locatifs, aux recouvrements de capital plus élevés, à l'incidence des acquisitions et des aménagements achevés et à l'augmentation des paiements tirés des résiliations de baux.

Pour l'exercice à ce jour, les produits ont augmenté de 1 631 millions de dollars, ou 6,4 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 27 017 millions de dollars. La hausse des produits tient compte de l'incidence de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 6,4 % découlant de l'augmentation de 6,5 % des produits de Loblaw, en raison essentiellement d'une augmentation de 1 538 millions de dollars, ou 6,2 %, du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et d'une hausse de 103 millions de dollars des produits tirés du secteur Services financiers. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté en raison surtout de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables.
- Incidence positive d'un montant négligeable découlant de l'augmentation de 2,2 % des produits de Propriétés de Choix. L'augmentation de 14 millions de dollars est principalement attribuable à la hausse des produits locatifs, aux recouvrements de capital plus élevés, à l'incidence des acquisitions et des aménagements achevés et à l'augmentation des paiements tirés des résiliations de baux, en partie contrebalancés par le manque à gagner sur les produits attribuable à la vente d'actifs de bureaux à Allied au deuxième trimestre de 2022.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	17 juin 2023	18 juin 2022			17 juin 2023	18 juin 2022		
Loblaw	925 \$	740 \$	185 \$	25,0 %	1 692 \$	1 476 \$	216 \$	14,6 %
Propriétés de Choix	290 \$	(451) \$	741 \$	164,3 %	596 \$	178 \$	418 \$	234,8 %
Autres et intersectoriel	(116) \$	360 \$			(232) \$	161 \$		
Chiffres consolidés	1 099 \$	649 \$	450 \$	69,3 %	2 056 \$	1 815 \$	241 \$	13,3 %

Le résultat d'exploitation s'est établi à 1 099 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 450 millions de dollars, ou 69,3 %, comparativement à celui de 649 millions de dollars inscrit au deuxième trimestre de 2022. Cette augmentation reflète essentiellement l'incidence favorable nette de 336 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement et l'amélioration de 114 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- l'incidence favorable nette de 336 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement est attribuable principalement aux facteurs suivants :
 - la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied de 128 millions de dollars;
 - l'incidence favorable de 123 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite des ajustements de consolidation comptabilisés au poste « Autres et intersectoriel »;
 - l'incidence favorable de 74 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges relatives aux questions en matière de taxes à la consommation liées à Loblaw;
 - l'incidence favorable de 13 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des coûts de transaction et autres charges connexes comptabilisées à l'exercice précédent.
- l'amélioration de 114 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle de ce qui suit :
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw attribuable à l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail;
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Loblaw.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation s'est établi à 2 056 millions de dollars, en hausse de 241 millions de dollars, ou 13,3 %, comparativement à celui de 1 815 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2022. Cette hausse reflète essentiellement l'amélioration de 163 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et l'incidence favorable nette de 78 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 163 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle de ce qui suit :
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw attribuable à l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail;
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Loblaw.
- l'incidence favorable nette de 78 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement est attribuable principalement aux facteurs suivants :
 - la variation favorable de 113 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied;
 - l'incidence favorable de 74 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges relatives aux questions en matière de taxes à la consommation liées à Loblaw;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence défavorable de 119 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite des ajustements de consolidation comptabilisés au poste « Autres et intersectoriel ».

Rapport de gestion

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	17 juin 2023	18 juin 2022			17 juin 2023	18 juin 2022		
Loblaw	1 638 \$	1 497 \$	141 \$	9,4 %	3 084 \$	2 838 \$	246 \$	8,7 %
Propriétés de Choix	238 \$	226 \$	12 \$	5,3 %	468 \$	451 \$	17 \$	3,8 %
Autres et intersectoriel	(143) \$	(135) \$			(312) \$	(279) \$		
Chiffres consolidés	1 733 \$	1 588 \$	145 \$	9,1 %	3 240 \$	3 010 \$	230 \$	7,6 %

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté de 145 millions de dollars, ou 9,1 %, au deuxième trimestre de 2023 comparativement à celui de 1 588 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 1 733 millions de dollars. L'augmentation tient compte de l'incidence de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 8,9 % découlant d'une augmentation de 9,4 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw attribuable à l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par un recul du secteur Services financiers. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail de Loblaw découle d'une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.
- Incidence positive de 0,8 % découlant d'une augmentation de 5,3 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Propriétés de Choix attribuable essentiellement à l'augmentation des produits dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par la hausse des charges générales et administratives.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté de 230 millions de dollars, ou 7,6 %, comparativement à celui de 3 010 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 3 240 millions de dollars. L'augmentation tient compte de l'incidence de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 8,2 % découlant d'une augmentation de 8,7 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw attribuable à l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par un recul du secteur Services financiers. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail de Loblaw découle d'une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, qui a été en partie contrebalancée par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.
- Incidence positive de 0,6 % découlant d'une augmentation de 3,8 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Propriétés de Choix attribuable essentiellement à l'augmentation des produits dont il est question ci-dessus et à la hausse des produits de distribution découlant du placement dans Allied, en partie contrebalancées par la hausse des charges générales et administratives.

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	17 juin 2023	18 juin 2022			17 juin 2023	18 juin 2022		
Loblaw	671 \$	633 \$	38 \$	6,0 %	1 346 \$	1 264 \$	82 \$	6,5 %
Propriétés de Choix	1 \$	1 \$	– \$	– %	2 \$	2 \$	– \$	– %
Autres et intersectoriel	(87) \$	(82) \$			(181) \$	(165) \$		
Chiffres consolidés	585 \$	552 \$	33 \$	6,0 %	1 167 \$	1 101 \$	66 \$	6,0 %

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 33 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 585 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 66 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 1 167 millions de dollars.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour tiennent compte d'un amortissement s'élevant respectivement à 116 millions de dollars (114 millions de dollars en 2022) et à 230 millions de dollars (231 millions de dollars en 2022) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et de Lifemark Health Group (« Lifemark ») comptabilisé par Loblaw. Si l'on ne tient pas compte de ces montants, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 31 millions de dollars et de 67 millions de dollars au deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour, respectivement, en raison essentiellement d'une augmentation de l'amortissement des actifs liés aux technologies de l'information (« TI ») et des actifs loués de Loblaw, ainsi que de l'amortissement accéléré de 8 millions de dollars (néant en 2022) et de 15 millions de dollars (néant en 2022), au deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour, respectivement, qui a découlé de l'optimisation du réseau de Loblaw.

CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES (PRODUITS D'INTÉRÊTS NETS) ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	17 juin 2023	18 juin 2022			17 juin 2023	18 juin 2022		
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	73 \$	(338) \$	411 \$	121,6 %	144 \$	(16) \$	160 \$	1 000,0 %
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	202	576	(374)	(64,9) %	394	483	(89)	(18,4) %
Recouvrement lié à Glenhuron	–	–	–	– %	–	11	(11)	(100,0) %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	275 \$	238 \$	37 \$	15,5 %	538 \$	478 \$	60 \$	12,6 %

Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 73 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 411 millions de dollars comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2022. L'augmentation reflète l'incidence défavorable de 374 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement présentés dans le tableau ci-dessus et une hausse de 37 millions de dollars du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾. Pour l'exercice à ce jour, la société a inscrit des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 144 millions de dollars, en comparaison de produits d'intérêts nets et autres charges financières de 16 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. La variation de 160 millions de dollars est principalement attribuable à l'incidence défavorable de 100 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement présentés dans le tableau ci-dessus et à une augmentation de 60 millions de dollars du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾.

Rapport de gestion

Les éléments d'ajustement au deuxième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour tiennent compte de l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 374 millions de dollars et de 89 millions de dollars, respectivement, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la baisse du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix en 2023. La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société et qui sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société.

Au deuxième trimestre de 2023, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ a augmenté de 37 millions de dollars en raison essentiellement de ce qui suit :

- une hausse des charges d'intérêts sur les emprunts liés aux créances sur cartes de crédit de Loblaw;
 - une augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme de Loblaw et de Propriétés de Choix attribuable essentiellement aux taux d'intérêt plus élevés et à la hausse du solde moyen par rapport à la période correspondante de 2022;
 - une augmentation des charges d'intérêts sur les obligations locatives de Loblaw, y compris les ajustements liés au poste « Autres et intersectoriel »;
 - une augmentation des charges d'intérêts sur les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel;
- facteurs en partie contrebalancés par :
- une augmentation des produits d'intérêts sur certains placements à court terme attribuable aux taux d'intérêt plus élevés.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ a augmenté de 60 millions de dollars en raison essentiellement de ce qui suit :

- une augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme de Loblaw et de Propriétés de Choix attribuable essentiellement aux taux d'intérêt plus élevés et à la hausse du solde moyen par rapport à la période correspondante de 2022;
- une hausse des charges d'intérêts sur les emprunts liés aux créances sur cartes de crédit de Loblaw;
- une augmentation des charges d'intérêts sur les obligations locatives de Loblaw, y compris les ajustements liés au poste « Autres et intersectoriel »;

facteurs en partie contrebalancés par :

- une augmentation des produits d'intérêts sur les placements à court terme attribuable à une hausse des taux d'intérêt et à l'encours plus élevé des prêts hypothécaires et prêts de Propriétés de Choix.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	17 juin 2023	18 juin 2022			17 juin 2023	18 juin 2022		
Impôt sur le résultat	244 \$	113 \$	131 \$	115,9 %	478 \$	342 \$	136 \$	39,8 %
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱ⁾	37	89	(52)	(58,4) %	63	69	(6)	(8,7) %
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	(10)	18	(28)	(155,6) %	(42)	(19)	(23)	(121,1) %
Réévaluation de soldes d'impôt différé	—	46	(46)	(100,0) %	—	46	(46)	(100,0) %
Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	—	— %	—	33	(33)	(100,0) %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ¹⁾	271 \$	266 \$	5 \$	1,9 %	499 \$	471 \$	28 \$	5,9 %
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	23,8 %	11,4 %			25,0 %	18,7 %		
Montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt ¹⁾	27,4 %	29,2 %			28,3 %	28,3 %		

i) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ qui figurent à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt¹⁾.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 23,8 % au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 11,4 % au deuxième trimestre de 2022. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et à la réévaluation de soldes d'impôt différé au cours de l'exercice précédent par suite de la vente d'actifs de bureaux, facteurs qui ont été en partie contrebalancés par la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers de Loblaw au cours du trimestre et par l'incidence d'autres éléments non déductibles.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif¹⁾ s'est établi à 27,4 % au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 29,2 % au deuxième trimestre de 2022. La diminution est essentiellement attribuable à une baisse de la charge d'impôt exigible liée à la participation de la société à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au cours du trimestre et à l'incidence d'autres éléments non déductibles.

Pour l'exercice à ce jour, le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,0 %, comparativement à 18,7 % pour la période correspondante de 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la réévaluation de soldes d'impôt différé au cours de l'exercice précédent par suite de la vente d'actifs de bureaux, au recouvrement d'impôt sur le résultat lié à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») au premier trimestre de 2022 et à une augmentation de la charge d'impôt liée à la participation de la société à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, facteurs qui ont été en partie contrebalancés par la tranche non imposable du profit découlant de cessions de biens immobiliers au cours de l'exercice.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif¹⁾ s'est établi à 28,3 % pour l'exercice à ce jour, soit le même pourcentage que pour la période correspondante de 2022.

Rapport de gestion

1.2 Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT DU SIÈGE SOCIAL DE GWL²⁾ La société a réalisé les activités de financement suivantes au cours des périodes indiquées ci-dessous. Le tableau qui suit présente l'incidence de ces activités sur la trésorerie :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	17 juin 2023	18 juin 2022	17 juin 2023	18 juin 2022
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de GWL – actions rachetées et annulées ⁱ⁾	(233) \$	(278) \$	(460) \$	(325) \$
Participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw	250	309	438	319
Remboursement sur la facilité de crédit de GWL	–	–	–	(121)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités ci-dessus	17 \$	31 \$	(22) \$	(127) \$

i) Le montant inscrit pour le deuxième trimestre de 2023 et l'exercice à ce jour tient compte d'un ajustement en trésorerie net d'un montant respectif de 8 millions de dollars (6 millions de dollars en 2022) et de 12 millions de dollars (17 millions de dollars en 2022) apporté au titre du calendrier relativement aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités – Actions rachetées et annulées Au deuxième trimestre de 2023 et pour l'exercice 2023 à ce jour, la société a racheté et annulé respectivement 1,5 million d'actions (1,8 million d'actions en 2022) à un coût de 241 millions de dollars (285 millions de dollars en 2022) et 2,8 millions d'actions (2,2 millions d'actions en 2022) à un coût de 472 millions de dollars (342 millions de dollars en 2022) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au 17 juin 2023, le nombre d'actions émises et en circulation de la société, déduction faite des actions détenues en fiducie, s'élevait à 137,9 millions (144,7 millions d'actions au 18 juin 2022).

Au cours du deuxième trimestre de 2023, la société a souscrit à un régime d'achat d'actions automatique (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait pas active sur le marché.

Voir la note 11, « Capital social », des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2023 de la société pour plus de précisions.

Modification à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société Après la clôture du trimestre, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a consenti à une modification de l'offre publique dans le cours normal des activités de la société afin de permettre à Wittington Investments, Limited (« Wittington »), l'actionnaire possédant le contrôle de la société, de participer à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités dans une proportion fixe de 50 % de la quote-part revenant à Wittington des actions ordinaires émises et en circulation de la société.

Participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw La société participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation. Au deuxième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour, la société a tiré un produit d'un montant respectif de 250 millions de dollars (309 millions de dollars en 2022) et de 438 millions de dollars (319 millions de dollars en 2022) de la vente des actions ordinaires de Loblaw.

2. Résultats des secteurs d'exploitation à présenter

Le tableau suivant présente l'analyse des résultats d'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société pour le deuxième trimestre de 2023.

2.1 Résultats d'exploitation de Loblaw

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	17 juin 2023	18 juin 2022			17 juin 2023	18 juin 2022		
Produits	13 738 \$	12 847 \$	891 \$	6,9 %	26 733 \$	25 109 \$	1 624 \$	6,5 %
Résultat d'exploitation	925 \$	740 \$	185 \$	25,0 %	1 692 \$	1 476 \$	216 \$	14,6 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 638 \$	1 497 \$	141 \$	9,4 %	3 084 \$	2 838 \$	246 \$	8,7 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	11,9 %	11,7 %			11,5 %	11,3 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	671 \$	633 \$	38 \$	6,0 %	1 346 \$	1 264 \$	82 \$	6,5 %

PRODUITS Les produits de Loblaw ont augmenté de 891 millions de dollars, ou 6,9 %, au deuxième trimestre de 2023 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 13 738 millions de dollars, en raison d'une hausse du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et des produits tirés du secteur Services financiers.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 13 471 millions de dollars, en hausse de 848 millions de dollars, ou 6,7 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. L'augmentation s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est établi à 9 560 millions de dollars (8 981 millions de dollars en 2022) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail s'est accru de 6,1 % (0,9 % en 2022);
 - l'indice des prix à la consommation calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 9,1 % (9,6 % en 2022), ce qui est globalement semblable à l'inflation interne du prix des aliments de Loblaw;
 - l'achalandage en magasin du secteur de l'alimentation au détail a augmenté et la taille du panier d'épicerie a fléchi.
- Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est établi à 3 911 millions de dollars (3 642 millions de dollars en 2022) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 5,7 % (5,6 % en 2022);
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 6,3 % (6,1 % en 2022). Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a bénéficié d'une augmentation des volumes de médicaments sur ordonnance pour maladies aiguës et chroniques. Le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 0,4 % (2,3 % en 2022). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées s'est accru de 0,9 % (2,3 % en 2022) et la valeur moyenne des ordonnances a augmenté de 4,7 % (3,6 % en 2022);
 - le chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé tient compte de produits de 112 millions de dollars (49 millions de dollars en 2022) provenant de Lifemark, qui a été acquise le 10 mai 2022;
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 5,0 % (5,2 % en 2022), ayant bénéficié de la reprise des activités économiques et des dépenses accrues des clients.

Au cours des 12 derniers mois, 15 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 13 les ont fermées, tandis que la superficie en pieds carrés nette du secteur Vente au détail est demeurée inchangée à 71,2 millions de pieds carrés.

Les produits tirés du secteur Services financiers se sont accrus de 51 millions de dollars, ou 17,2 %, au deuxième trimestre de 2023 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. L'augmentation est attribuable surtout à la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit et à l'augmentation des commissions d'interchange et des autres produits liés aux cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients.

Pour l'exercice à ce jour, les produits de Loblaw se sont établis à 26 733 millions de dollars, en hausse de 1 624 millions de dollars, ou 6,5 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022, en raison principalement de l'augmentation du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et des produits tirés du secteur Services financiers.

Rapport de gestion

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 26 206 millions de dollars, en hausse de 1 538 millions de dollars, ou 6,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est établi à 18 571 millions de dollars, en hausse de 908 millions de dollars, ou 5,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 4,6 % (1,5 % en 2022). Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est établi à 7 635 millions de dollars, en hausse de 630 millions de dollars, ou 9,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail s'est accru de 6,5 % (5,4 % en 2022), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé ayant augmenté de 5,5 % (6,4 % en 2022) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin s'étant accru de 7,5 % (4,5 % en 2022). Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail comprend des produits de 230 millions de dollars (49 millions de dollars en 2022) provenant de Lifemark, qui a été acquise le 10 mai 2022.

Les produits tirés des services financiers pour l'exercice à ce jour ont augmenté de 103 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit et par l'augmentation des commissions d'interchange et des autres produits liés aux cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION Le résultat d'exploitation de Loblaw a augmenté de 185 millions de dollars, ou 25,0 %, au deuxième trimestre de 2023 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 925 millions de dollars. Cette hausse est attribuable à l'amélioration de 105 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et à l'incidence favorable nette de 80 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 105 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail découlant de l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles du secteur Vente au détail.
- l'incidence favorable nette de 80 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 74 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges relatives aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC;
 - l'incidence favorable de 13 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des coûts de transaction liés à Lifemark comptabilisés à l'exercice précédent;facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence défavorable de 4 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, du profit sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé à l'exercice précédent.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation de Loblaw s'est établi à 1 692 millions de dollars, en hausse de 216 millions de dollars, ou 14,6 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. Cette hausse est attribuable à l'amélioration de 163 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et à l'incidence favorable nette de 53 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 163 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement à ce qui suit :
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail découlant de l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles du secteur Vente au détail;
- la variation favorable de 53 millions de dollars d'éléments d'ajustement est essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 74 millions de dollars des charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC;
 - la variation favorable de 16 millions de dollars des coûts de transaction liés à Lifemark comptabilisés à l'exercice précédent;facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence défavorable de 18 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - l'incidence défavorable de 15 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres recouvrements connexes comptabilisés au cours de l'exercice précédent.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA¹⁾ Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw a augmenté de 141 millions de dollars, ou 9,4 %, au deuxième trimestre de 2023 comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2022 pour s'établir à 1 638 millions de dollars, en raison principalement d'une hausse de 142 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail, partiellement contrebalancée par une diminution de 1 million de dollars enregistrée par le secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail au deuxième trimestre de 2023 a augmenté de 142 millions de dollars comparativement au trimestre correspondant de 2022 en raison de la hausse de 230 millions de dollars de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation de 88 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 31,1 %, en baisse de 30 points de base comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2022. Les marges du secteur Vente au détail ont légèrement fléchi, en raison principalement de l'augmentation des pertes et de la hausse des coûts des fournisseurs qui n'ont pas été répercutées sur les prix à la consommation.
- Les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 19,3 %, soit une baisse favorable de 60 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. Cette baisse favorable s'explique essentiellement par le levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers a diminué de 1 million de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022 en raison surtout de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise de 3 millions de dollars a été inscrite pour l'exercice précédent, comparativement à l'augmentation de 8 millions de dollars enregistrée pour l'exercice à l'étude, et de l'augmentation des radiations contractuelles, des coûts d'exploitation et des coûts du programme de fidélisation attribuable aux dépenses accrues des consommateurs et à la progression du portefeuille de cartes de crédit, facteurs qui ont été en partie contrebalancés par la hausse des produits dont il est question ci-dessus.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw s'est établi à 3 084 millions de dollars, en hausse de 246 millions de dollars, ou 8,7 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. La hausse est principalement attribuable à une augmentation de 247 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par un recul de 1 million de dollars affiché par le secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail pour l'exercice à ce jour a augmenté de 247 millions de dollars, en raison de la hausse de 467 millions de dollars de la marge brute du secteur Vente au détail, qui a été en partie contrebalancée par l'augmentation de 220 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 31,2 %, soit le même pourcentage que pour la période correspondante de 2022. Les marges du secteur des pharmacies au détail et du secteur de l'alimentation au détail sont demeurées stables.
- Les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 19,8 %, ce qui représente une diminution favorable de 40 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. Cette diminution favorable s'explique essentiellement par le levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers pour l'exercice à ce jour a diminué de 1 million de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022, en raison surtout de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise de 9 millions de dollars a été inscrite pour l'exercice précédent, comparativement à l'augmentation de 14 millions de dollars enregistrée pour l'exercice à l'étude, et de l'augmentation des radiations contractuelles, des coûts d'exploitation et des coûts du programme de fidélisation attribuable aux dépenses accrues des clients et à la progression du portefeuille de cartes de crédit, facteurs qui ont été en partie contrebalancés par la hausse des produits dont il est question ci-dessus.

Rapport de gestion

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Loblaw ont augmenté de 38 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 671 millions de dollars. L'accroissement des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles découle essentiellement d'une augmentation de l'amortissement des actifs liés aux TI et des actifs loués et d'un amortissement accéléré de 8 millions de dollars (néant en 2022) découlant de l'optimisation du réseau. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 1 346 millions de dollars, en hausse de 82 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement d'une augmentation de l'amortissement des actifs liés aux TI et des actifs loués, d'un amortissement accéléré de 14 millions de dollars (néant en 2022) en raison de la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI, ainsi que d'un amortissement accéléré de 15 millions de dollars (néant en 2022) attribuable à l'optimisation du réseau.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles pour le deuxième trimestre de 2023 et l'exercice à ce jour tiennent compte de l'amortissement d'un montant respectif de 116 millions de dollars (114 millions de dollars en 2022) et de 230 millions de dollars (231 millions de dollars en 2022) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

CONSOLIDATION DES FRANCHISES Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. Les participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw représentent la quote-part des bénéfices revenant aux franchisés du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw et elles sont tributaires du moment où les ententes de partage des profits avec les franchisés sont conclues et signées. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw s'est établi à 30 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, ce qui représente une diminution de 8 millions de dollars, ou 21,1 %, comparativement à celui inscrit pour le deuxième trimestre de 2022. Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 46 millions de dollars, en baisse de 25 millions de dollars, ou 35,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. La diminution des participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw est attribuable essentiellement à une baisse des bénéfices des franchisés après le partage des profits.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À LOBLAW

Optimisation du réseau Au deuxième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour, Loblaw a comptabilisé des charges d'un montant respectif de 17 millions de dollars et de 32 millions de dollars liées à l'optimisation du réseau, ce qui inclut un amortissement accéléré de 8 millions de dollars et de 15 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessus.

Charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC Au cours du deuxième trimestre de 2023, le gouvernement fédéral a promulgué certaines lois sur les taxes à la consommation qui pourraient s'appliquer à la Banque PC, une filiale de Loblaw, de manière rétroactive. Une charge de 37 millions de dollars, qui comprend les intérêts, a été comptabilisée à cet égard.

En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu une décision concernant la Banque PC. Bien que Loblaw croie au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, au cours du deuxième trimestre de 2022. En septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Loblaw estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif, si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

2.2 Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix

(en millions de dollars) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	17 juin 2023	18 juin 2022			17 juin 2023	18 juin 2022		
Produits	330 \$	313 \$	17 \$	5,4 %	655 \$	641 \$	14 \$	2,2 %
Produits d'intérêts nets et autres charges financières	(246) \$	(439) \$	193 \$	44,0 %	(211) \$	(197) \$	(14) \$	(7,1) %
Bénéfice net (perte nette)	536 \$	(12) \$	548 \$	4 566,7 %	807 \$	375 \$	432 \$	115,2 %
Fonds provenant des activités d'exploitation ¹⁾	184 \$	175 \$	9 \$	5,1 %	360 \$	350 \$	10 \$	2,9 %

PRODUITS Les produits de Propriétés de Choix se sont établis à 330 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 17 millions de dollars, ou 5,4 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022, et ils tiennent compte d'un montant de 186 millions de dollars (183 millions de dollars en 2022) provenant des locataires du secteur Vente au détail de Loblaw. Pour l'exercice à ce jour, les produits se sont établis à 655 millions de dollars, en hausse de 14 millions de dollars, ou 2,2 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022, et ils tiennent compte d'un montant de 375 millions de dollars (367 millions de dollars en 2022) provenant de locataires du secteur Vente au détail de Loblaw.

L'augmentation des produits pour le deuxième trimestre de 2023 et l'exercice à ce jour découle essentiellement de ce qui suit :

- les taux de location plus élevés principalement en ce qui concerne les portefeuilles d'immeubles de commerces de détail et d'immeubles industriels;
- les recouvrements de capital plus élevés;
- l'incidence des acquisitions et des aménagements achevés;
- l'augmentation des paiements tirés des résiliations de baux.

L'augmentation des produits enregistrée pour l'exercice à ce jour a été en partie contrebalancée par le manque à gagner sur les produits en raison de la vente d'actifs de bureaux à Allied au deuxième trimestre de 2022.

PRODUITS D'INTÉRÊTS NETS ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES Les produits d'intérêts nets et autres charges financières de Propriétés de Choix se sont établis à 246 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 439 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. La diminution de 193 millions de dollars découle essentiellement de ce qui suit :

- l'incidence défavorable de 194 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») attribuable à la baisse du cours des parts au cours du trimestre;
- une augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme découlant des taux d'intérêt plus élevés et de la hausse du solde moyen par rapport à la période correspondante de 2022;

facteurs en partie contrebalancés par :

- la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des actifs financiers immobiliers.

Pour l'exercice à ce jour, les produits d'intérêts nets et autres charges financières se sont établis à 211 millions de dollars, comparativement à 197 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. L'augmentation de 14 millions de dollars découle essentiellement de ce qui suit :

- la variation favorable de 20 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des parts échangeables;
- la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des actifs immobiliers financiers;
- une augmentation des produits d'intérêts découlant de l'accroissement du solde impayé moyen des prêts hypothécaires et des prêts;

facteurs en partie contrebalancés par :

- une augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme découlant des taux d'intérêt plus élevés et de la hausse du solde moyen par rapport à la période correspondante de 2022.

Rapport de gestion

BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) Propriétés de Choix a comptabilisé un bénéfice net de 536 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en comparaison d'une perte nette de 12 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. Cette augmentation de 548 millions de dollars est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement, y compris ceux détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, de 601 millions de dollars en raison de l'incidence de l'augmentation du taux de capitalisation du portefeuille d'immeubles de commerces de détail au cours de l'exercice précédent;
- la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 128 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers découlant de la baisse du cours des parts de catégorie B d'Allied;
- une augmentation des produits locatifs dont il est question ci-dessus;

facteurs en partie contrebalancés par :

- la diminution des produits d'intérêts nets et autres charges financières, comme il est décrit ci-dessus.

Le bénéfice net s'est établi à 807 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en comparaison de 375 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. L'augmentation de 432 millions de dollars s'explique principalement par ce qui suit :

- la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement, y compris ceux détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, de 283 millions de dollars en raison de l'incidence de l'augmentation du taux de capitalisation du portefeuille d'immeubles de commerces de détail au cours de l'exercice précédent;
- la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 113 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers découlant de la baisse du cours des parts de catégorie B d'Allied;
- l'augmentation des produits d'intérêts nets et autres charges financières, comme il est décrit ci-dessus;
- l'augmentation des produits locatifs dont il est question ci-dessus.

FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION¹⁾ Les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 184 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 9 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. La hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des produits locatifs et par la hausse des produits d'intérêts, lesquelles ont été en partie contrebalancées par une hausse des charges d'intérêts et des charges générales et administratives.

Pour l'exercice à ce jour, les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 360 millions de dollars, en hausse de 10 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. La hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des produits locatifs, laquelle a été en partie contrebalancée par une hausse des charges générales et administratives ainsi que par l'incidence de la vente d'actifs de bureaux. L'incidence de la vente d'actifs de bureaux inclut le manque à gagner sur les produits locatifs, facteur en partie contrebalancé par les distributions provenant du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied et par les produits d'intérêts provenant de la contrepartie reçue en échange des actifs vendus.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À PROPRIÉTÉS DE CHOIX

Événements postérieurs à la date de clôture Le 5 juillet 2023, Propriétés de Choix a remboursé intégralement à l'échéance, à la valeur nominale, majorée des intérêts courus et impayés, le montant en capital total de 200 millions de dollars des débentures non garanties de premier rang de série B à 4,90 % en circulation. Le remboursement des débentures non garanties de premier rang de série B a été financé au moyen d'une avance consentie sur la facilité de crédit de Propriétés de Choix.

Le 24 juillet 2023, Propriétés de Choix a annoncé qu'elle avait convenu d'émettre, dans le cadre d'un placement privé, des débentures non garanties de premier rang de série T d'un montant en capital total de 350 millions de dollars, qui porteront intérêt au taux annuel de 5,699 % et viendront à échéance le 28 février 2034. Sous réserve des conditions de clôture d'usage, la clôture du placement devrait avoir lieu le 1^{er} août 2023.

3. Situation de trésorerie et sources de financement

3.1 Flux de trésorerie

Les principales composantes des flux de trésorerie suivantes tiennent compte des activités poursuivies et des activités abandonnées.

PRINCIPALES COMPOSANTES DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars)	12 semaines closes les			24 semaines closes les		
Pour les périodes closes indiquées	17 juin 2023	18 juin 2022 ⁱ⁾	Variation (en \$)	17 juin 2023	18 juin 2022 ⁱ⁾	Variation (en \$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 874 \$	2 828 \$	(954) \$	2 313 \$	2 984 \$	(671) \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 324 \$	1 262 \$	62 \$	2 238 \$	2 042 \$	196 \$
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(608) \$	(813) \$	205 \$	(970) \$	(1 186) \$	216 \$
Sorties nettes liées aux activités de financement	(621) \$	(997) \$	376 \$	(1 612) \$	(1 561) \$	(51) \$
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 \$	1 \$	– \$	1 \$	2 \$	(1) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 970 \$	2 281 \$	(311) \$	1 970 \$	2 281 \$	(311) \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION Au deuxième trimestre de 2023, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 1 324 millions de dollars, en hausse de 62 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2022. L'augmentation des entrées nettes liées aux activités d'exploitation enregistrée au deuxième trimestre de 2023 découle principalement de l'augmentation du bénéfice en trésorerie, de la variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et de la variation des créances sur cartes de crédit attribuable à une hausse des dépenses des clients à l'exercice précédent, facteurs en partie contrebalancés par la baisse du montant net de l'impôt sur le résultat payé en 2022 attribuable au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron.

Pour l'exercice à ce jour, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 2 238 millions de dollars, en hausse de 196 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2022. L'augmentation des entrées nettes liées aux activités d'exploitation découle principalement de l'augmentation du bénéfice en trésorerie, de la variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et de la variation des créances sur cartes de crédit attribuable à une hausse des dépenses des clients à l'exercice précédent, facteurs en partie contrebalancés par la baisse du montant net de l'impôt sur le résultat payé en 2022 attribuable au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron.

SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT Au deuxième trimestre de 2023, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 608 millions de dollars, en baisse de 205 millions de dollars comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2022. La diminution des sorties nettes liées aux activités d'investissement s'explique essentiellement par l'acquisition de Lifemark par Loblaw en 2022 et par l'augmentation des avances sur les prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir en 2022, facteurs en partie contrebalancés par une augmentation des placements à court terme, par une augmentation des dépôts de garantie attribuable à l'échéance prochaine des billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« *Eagle* ») au troisième trimestre de 2023 et par la hausse des dépenses d'investissement.

Pour l'exercice à ce jour, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 970 millions de dollars en 2023, en baisse de 216 millions de dollars comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2022. La diminution des sorties nettes liées aux activités d'investissement s'explique essentiellement par l'acquisition de Lifemark par Loblaw en 2022 et par l'augmentation des avances sur les prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir en 2022, facteurs en partie contrebalancés par une augmentation des placements à court terme, par une augmentation des dépôts de garantie attribuable à l'échéance prochaine des billets d'*Eagle* au troisième trimestre de 2023 et par la hausse des dépenses d'investissement.

Rapport de gestion

Le tableau suivant résume les dépenses d'investissement de la société pour chaque secteur d'exploitation à présenter :

(en millions de dollars) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	24 semaines closes les		Variation (en \$)
	17 juin 2023	18 juin 2022 ¹⁾		17 juin 2023	18 juin 2022 ¹⁾	
Loblaw	423 \$	302 \$	121 \$	738 \$	488 \$	250 \$
Propriétés de Choix	55	55	—	137	67	70
Autres et intersectoriel	1	—	1	1	1	—
Total des dépenses d'investissement	479 \$	357 \$	122 \$	876 \$	556 \$	320 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 621 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en baisse de 376 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2022. La diminution des sorties nettes liées aux activités de financement est principalement attribuable au remboursement de la dette bancaire à l'exercice précédent, à la hausse des émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, et à la diminution des rachats d'actions ordinaires de Loblaw au cours de la période à l'étude, en partie contrebalancés par la baisse de la dette à court terme.

Pour l'exercice à ce jour, les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 1 612 millions de dollars en 2023, en hausse de 51 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2022. L'augmentation des sorties nettes liées aux activités de financement est principalement attribuable à la hausse des rachats d'actions ordinaires de GWL au cours de l'exercice considéré, aux remboursements plus élevés sur la dette à court terme et à l'augmentation des paiements au titre de la location, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des émissions nettes de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, au cours de l'exercice considéré.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES¹⁾

Le tableau qui suit présente les flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies :

(en millions de dollars) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	24 semaines closes les		Variation (en \$)
	17 juin 2023	18 juin 2022 ¹⁾		17 juin 2023	18 juin 2022 ¹⁾	
Entrées nettes liées aux activités poursuivies	1 324 \$	1 262 \$	62 \$	2 238 \$	2 042 \$	196 \$
Moins : Intérêts payés	199	184	15	438	398	40
Dépenses d'investissement	479	357	122	876	556	320
Paievements au titre de la location, montant net	205	203	2	409	346	63
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾ liés aux activités poursuivies	441 \$	518 \$	(77) \$	515 \$	742 \$	(227) \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Au deuxième trimestre de 2023, les flux de trésorerie disponibles¹⁾ liés aux activités poursuivies se sont établis à 441 millions de dollars, en baisse de 77 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. Cette baisse des flux de trésorerie disponibles¹⁾ découle principalement de la hausse du montant net de l'impôt sur le résultat payé au cours de l'exercice considéré comparativement au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron au cours de l'exercice précédent et d'une hausse des dépenses d'investissement, facteurs en partie contrebalancés par l'accroissement du bénéfice en trésorerie et par une variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles¹⁾ liés aux activités poursuivies se sont établis à 515 millions de dollars, en baisse de 227 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. Cette baisse des flux de trésorerie disponibles¹⁾ découle principalement de la hausse du montant net de l'impôt sur le résultat payé au cours de l'exercice considéré comparativement au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron au cours de l'exercice précédent et d'une hausse des dépenses d'investissement, facteurs en partie contrebalancés par l'accroissement du bénéfice en trésorerie et par une variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

3.2 Situation de trésorerie

La société (à l'exclusion de Loblaw et Propriétés de Choix) s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur sa facilité de crédit engagée lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La société (à l'exclusion de Loblaw et Propriétés de Choix) n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

Loblaw s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La Banque PC prévoit obtenir du financement à long terme aux fins de la croissance de son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de certificats de placement garanti et de billets d'Eagle.

Propriétés de Choix prévoit obtenir du financement à long terme, en vue de l'acquisition de propriétés, essentiellement au moyen de l'émission de débentures non garanties et de titres de capitaux propres.

Voir la rubrique 3.1, « Flux de trésorerie », du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

TOTAL DE LA DETTE Le tableau qui suit présente, par secteur à présenter, le total de la dette liée aux activités poursuivies :

(en millions de dollars)	17 juin 2023				Aux							
					18 juin 2022				31 déc. 2022			
	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et inter-sectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et inter-sectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et inter-sectoriel	Total
Dette bancaire	18 \$	– \$	– \$	18 \$	23 \$	– \$	– \$	23 \$	8 \$	– \$	– \$	8 \$
Dépôts à vue de clients	137	–	–	137	99	–	–	99	125	–	–	125
Dette à court terme	650	–	–	650	500	–	–	500	700	–	–	700
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	833	554	200	1 587	485	733	–	1 218	727	656	–	1 383
Dette à long terme	7 325	6 096	249	13 670	6 820	5 696	449	12 965	7 056	5 896	449	13 401
Certains autres passifs ⁱ⁾	110	666	–	776	81	670	–	751	80	668	–	748
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	9 073 \$	7 316 \$	449 \$	16 838 \$	8 008 \$	7 099 \$	449 \$	15 556 \$	8 696 \$	7 220 \$	449 \$	16 365 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives ⁱⁱ⁾	1 425	–	(567)	858	1 387	2	(564)	825	1 401	2	(568)	835
Obligations locatives ⁱⁱ⁾	7 772	2	(3 316)	4 458	7 530	2	(3 215)	4 317	7 714	2	(3 393)	4 323
Total de la dette, compte tenu des obligations locatives	18 270 \$	7 318 \$	(3 434) \$	22 154 \$	16 925 \$	7 103 \$	(3 330) \$	20 698 \$	17 811 \$	7 224 \$	(3 512) \$	21 523 \$

- i) Comprend des passifs financiers de 666 millions de dollars (670 millions de dollars au 18 juin 2022 et 668 millions de dollars au 31 décembre 2022) comptabilisés principalement en raison des transactions de Propriétés de Choix.
- ii) La tranche à moins d'un an des obligations locatives de 2 millions de dollars (2 millions de dollars au 18 juin 2022 et 2 millions de dollars au 31 décembre 2022) et des obligations locatives de 3 millions de dollars (6 millions de dollars au 18 juin 2022 et 5 millions de dollars au 31 décembre 2022) liées au siège social de GWL²⁾ sont classées au poste « Autres et intersectoriel ».

La direction vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux d'un profil d'entreprise doté de notations élevées. Le siège social de GWL²⁾ détient un montant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme et, par conséquent, il surveille ses niveaux d'endettement sur la base du montant net de sa dette. Le siège social de GWL²⁾ a une dette totale, compte tenu des obligations locatives, de 454 millions de dollars (457 millions de dollars au 18 juin 2022 et 456 millions de dollars au 31 décembre 2022) ainsi qu'une trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme de 737 millions de dollars (1 061 millions de dollars au 18 juin 2022 et 818 millions de dollars au 31 décembre 2022), donnant lieu à une situation de trésorerie nette de 283 millions de dollars (604 millions de dollars au 18 juin 2022 et 362 millions de dollars au 31 décembre 2022).

Rapport de gestion

La direction de Loblaw se concentre sur la gestion de sa structure du capital pour chacun de ses secteurs d'exploitation, de manière à s'assurer que leur structure du capital convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités.

- Loblaw vise à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. Loblaw suit de près le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement. Le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle de Loblaw a diminué comparativement à celui inscrit au 18 juin 2022 et au 31 décembre 2022, en raison de l'amélioration du montant ajusté du BAIIA¹⁾ sur une base annuelle.
- Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières.

Propriétés de Choix vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux de fiducies de placement immobilier (« FPI ») dont les notations sont élevées. Propriétés de Choix suit de près les paramètres pertinents au secteur des FPI, ce qui inclut de cibler un ratio de la dette sur le total des actifs approprié.

CLAUSES RESTRICTIVES ET EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives à la clôture du deuxième trimestre de 2023 et les ont respectées tout au long du trimestre.

La Banque PC et Propriétés de Choix respectaient toutes les exigences réglementaires applicables à la clôture du deuxième trimestre de 2023 et les ont respectées tout au long du trimestre.

3.3 Composantes de la dette totale

Veuillez vous reporter à la note 10, « Dette à long terme », des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2023 de la société pour plus de précisions sur les composantes de la dette totale.

3.4 Situation financière

	17 juin 2023	Aux	
		18 juin 2022	31 déc. 2022
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle ¹⁾	23,9 %	20,9 %	23,5 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ¹⁾	13,5 %	12,5 %	13,8 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle¹⁾ avait augmenté à la clôture du deuxième trimestre de 2023 comparativement à celui inscrit à la clôture du deuxième trimestre de 2022, en raison essentiellement de l'augmentation du montant ajusté du bénéfice net¹⁾ disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ lié aux activités poursuivies qui a découlé de l'amélioration de la performance sous-jacente consolidée de la société. Le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle¹⁾ avait augmenté à la clôture du deuxième trimestre de 2023 comparativement à celui inscrit à la clôture de l'exercice 2022, en raison essentiellement de l'augmentation du montant ajusté du bénéfice net¹⁾ disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ lié aux activités poursuivies qui a découlé de l'amélioration de la performance sous-jacente consolidée de la société, en partie contrebalancée par l'augmentation des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾.

Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle¹⁾ avait augmenté à la clôture du deuxième trimestre de 2023 comparativement à celui inscrit à la clôture du deuxième trimestre de 2022, en raison essentiellement de l'augmentation du montant ajusté du résultat d'exploitation¹⁾ et de l'amélioration de la performance sous-jacente consolidée de la société. Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle¹⁾ avait diminué à la clôture du deuxième trimestre de 2023 comparativement à celui inscrit à la clôture de l'exercice 2022, en raison essentiellement de l'augmentation du capital moyen¹⁾, en partie contrebalancée par l'augmentation du montant ajusté du résultat d'exploitation¹⁾ qui a découlé de l'amélioration de la performance sous-jacente consolidée de la société.

3.5 Notations

En 2023, S&P Global Ratings (« S&P ») a confirmé les notations et les perspectives ci-dessous, et Dominion Bond Rating Service Morningstar (« DBRS ») a confirmé les notations et les tendances ci-dessous.

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de GWL :

Notation (normes canadiennes)	DBRS		S&P	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB-	s. o.
Actions privilégiées	Pfd-3	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de Loblaw :

Notation (normes canadiennes)	DBRS		S&P	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB (élevé)	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3 (élevé)	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de Propriétés de Choix :

Notation (normes canadiennes)	DBRS		S&P	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Stable	BBB	Stable
Débentures de premier rang non garanties	BBB (élevé)	Stable	BBB	s. o.

Rapport de gestion

3.6 Dividendes et rachats d'actions

DIVIDENDES Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	17 juin 2023	18 juin 2022	17 juin 2023	18 juin 2022
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :				
Ordinaire	0,713 \$	0,660 \$	1,373 \$	1,260 \$
Privilégiée :				
Série I	0,3625 \$	0,3625 \$	0,7250 \$	0,7250 \$
Série III	0,3250 \$	0,3250 \$	0,6500 \$	0,6500 \$
Série IV	0,3250 \$	0,3250 \$	0,6500 \$	0,6500 \$
Série V	0,296875 \$	0,296875 \$	0,593750 \$	0,593750 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V ont été payés le 1^{er} juillet 2023. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I ont été payés le 15 juin 2023.

Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés après la clôture du deuxième trimestre de 2023 :

(en dollars)	
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :	
– Ordinaire	0,713 \$
– Privilégiée :	
Série I	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V sont payables le 1^{er} octobre 2023. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I sont payables le 15 septembre 2023.

RACHATS D'ACTIONS Au deuxième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour, la société a racheté et annulé respectivement 1,5 million d'actions (1,8 million d'actions en 2022) à un coût de 241 millions de dollars (285 millions de dollars en 2022) et 2,8 millions d'actions (2,2 millions d'actions en 2022) à un coût de 472 millions de dollars (342 millions de dollars en 2022) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au 17 juin 2023, le nombre d'actions émises et en circulation de la société, déduction faite des actions détenues en fiducie, s'élevait à 137,9 millions (144,7 millions au 18 juin 2022).

Voir la note 11, « Capital social », des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2023 de la société pour plus de précisions sur le capital social de la société.

3.7 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au cours de 2023. Voir la rubrique 3.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel de 2022 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

4. Résultats d'exploitation trimestriels

La clôture de l'exercice de la société est le 31 décembre. Les activités sont présentées selon un exercice qui se termine le samedi le plus rapproché du 31 décembre. Par conséquent, l'exercice de la société compte habituellement 52 semaines, mais compte 53 semaines tous les cinq ou six ans. Les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021 comptaient chacun 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, le quatrième trimestre comporte 13 semaines.

Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

Le tableau suivant résume les principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres.

PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2022 (16 semaines)	2021 (16 semaines)
Produits	13 884 \$	12 979 \$	13 133 \$	12 407 \$	14 142 \$	12 902 \$	17 520 \$	16 192 \$
Résultat d'exploitation	1 099	649	957	1 166	1 264	1 009	1 474	1 125
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 733	1 588	1 507	1 422	1 590	1 453	1 951	1 780
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹⁾	585	552	582	549	577	537	729	704
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	782 \$	874 \$	652 \$	615 \$	135 \$	755 \$	1 185 \$	513 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies	508	650	436	373	(104)	428	903	252
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	498	634	426	363	(114)	217	889	124
Activités poursuivies	498	640	426	363	(114)	418	889	238
Activités abandonnées ⁱⁱ⁾	–	(6)	–	–	–	(201)	–	(114)
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) – de base	3,59 \$	4,35 \$	3,04 \$	2,47 \$	(0,81) \$	1,48 \$	6,20 \$	0,83 \$
Activités poursuivies	3,59	4,39	3,04	2,47	(0,81)	2,84	6,20	1,59
Activités abandonnées ⁱⁱ⁾	–	(0,04)	–	–	–	(1,36)	–	(0,76)
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) – dilué(e)	3,55 \$	4,32 \$	3,01 \$	2,45 \$	(0,83) \$	1,44 \$	6,14 \$	0,82 \$
Activités poursuivies	3,55	4,36	3,01	2,45	(0,83)	2,80	6,14	1,58
Activités abandonnées ⁱⁱ⁾	–	(0,04)	–	–	–	(1,36)	–	(0,76)
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ des activités poursuivies (en dollars)	2,68 \$	2,23 \$	1,99 \$	1,90 \$	2,59 \$	2,32 \$	3,12 \$	2,43 \$

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark comptabilisé par Loblaw.
- ii) En 2021, la société a finalisé la vente de ses activités de produits de boulangerie de Weston Foods. La participation de la société dans Weston Foods est présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats de la société. Pour de plus amples renseignements, se reporter au Rapport annuel de 2022 de la société. Le Rapport annuel de 2022 de la société peut être consulté en ligne à l'adresse www.sedar.com.

Rapport de gestion

PRODUITS Au cours des huit derniers trimestres, chaque secteur d'exploitation à présenter de la société a influé sur les produits consolidés de la façon suivante :

- Les produits de Loblaw ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :
 - l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
 - l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
 - le calendrier des jours fériés;
 - la répercussion de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail.
- Les produits de Propriétés de Choix reflètent l'incidence de ce qui suit :
 - les produits abandonnés au titre des cessions réalisées;
 - les recouvrements de dépenses d'investissement plus élevés;
 - les taux de location plus élevés aux renouvellements des baux du portefeuille d'immeubles de commerces de détail et d'immeubles industriels;
 - l'apport des acquisitions et des transferts d'aménagement;
 - les taux d'inoccupation de certains actifs de bureaux;
 - une augmentation des paiements tirés des résiliations de baux.

BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ LIÉ(E) AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES ET BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DILUÉ(E) PAR ACTION ORDINAIRE LIÉ(E) AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES Le bénéfice net (la perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié(e) aux activités poursuivies et le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire lié(e) aux activités poursuivies des huit derniers trimestres ont été touchés par la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société ainsi que par certains éléments d'ajustement, comme il est décrit à la rubrique 8.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – Principal rapprochement comparatif », du présent rapport de gestion.

Au cours des huit derniers trimestres, la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société rendait compte de ce qui suit :

- la variation de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw est attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
 - l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
 - le calendrier des jours fériés;
 - les économies de coûts découlant des efficacies sur le plan de l'exploitation et des bénéfices associés aux initiatives stratégiques;
 - le renversement, en 2021, de certaines taxes à la consommation comptabilisées;
- la variation de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix est attribuable à ce qui suit :
 - les distributions provenant du placement dans des titres immobiliers d'Allied;
 - la variation des produits, comme il est décrit ci-dessus.
- la variation du poste « Autres et intersectoriel » est attribuable à ce qui suit :
 - l'élimination de contrats de location internes;
 - l'incidence des pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises.
- le bénéfice net dilué (la perte nette diluée) par action ordinaire tient compte de l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation.

5. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

CHANGEMENTS APPORTÉS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au deuxième trimestre de 2023 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

6. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel de 2022 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel de 2022 ainsi que la notice annuelle 2022 de la société peuvent être consultés à l'adresse sedar.com. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

7. Perspectives³⁾

Les perspectives de la société pour 2023 demeurent inchangées, celle-ci continuant de prévoir que le montant ajusté du bénéfice net¹⁾ lié aux activités poursuivies augmentera, grâce aux résultats affichés par ses secteurs d'exploitation, et prévoyant utiliser la trésorerie excédentaire pour racheter des actions.

Loblaw Loblaw entend poursuivre son initiative d'excellence en matière de vente au détail tout en veillant à la progression de ses initiatives de croissance en 2023. Les secteurs d'activité de Loblaw demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins quotidiens des Canadiens. Toutefois, Loblaw ne peut prédire les répercussions exactes qu'aura l'incertitude entourant l'économie mondiale, incluant le contexte inflationniste, sur ses résultats financiers de 2023.

Pour l'exercice 2023 complet, Loblaw continue de s'attendre à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire¹⁾ se situe dans le bas de la fourchette à deux chiffres;
- les investissements dans son réseau de magasins et ses centres de distribution s'accroissent en investissant un montant net de 1,6 milliard de dollars, ce qui reflète des investissements en capital bruts d'environ 2,1 milliards de dollars, contrebalancés par un produit tiré des cessions de biens immobiliers d'environ 500 millions de dollars;
- un remboursement de capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

Propriétés de Choix Les priorités de Propriétés de Choix consistent à préserver le capital, à générer des flux de trésorerie stables et croissants et à accroître la valeur liquidative, le tout dans une perspective à long terme. Le portefeuille de grande qualité de Propriétés de Choix est principalement loué à des détaillants de produits de première nécessité ainsi qu'à des fournisseurs de logistique, qui sont moins sensibles à la volatilité économique et qui assurent donc la stabilité de l'ensemble de son portefeuille. Propriétés de Choix continue de bénéficier d'une tendance favorable à la location dans l'ensemble de son portefeuille et est bien positionnée pour gérer son risque lié au renouvellement des loyers pour 2023. Propriétés de Choix continue également de faire progresser son programme d'aménagement, en mettant l'accent sur les opportunités liées aux immeubles industriels, qui lui permet l'ajout d'actifs immobiliers de haute qualité à son portefeuille à un coût raisonnable et l'accroissement de la valeur liquidative au fil du temps.

Rapport de gestion

Propriétés de Choix est convaincue qu'elle demeurera toujours bien positionnée pour connaître du succès grâce à son modèle d'affaires, à la stabilité de ses locataires, à son solide bilan et à sa gestion financière disciplinée. Toutefois, il lui est impossible de prédire les effets précis qu'aura l'environnement économique élargi sur ses résultats financiers de 2023. En 2023, Propriétés de Choix continuera de se concentrer sur ses activités principales que sont les commerces de détail essentiels et le secteur industriel, sur sa plateforme résidentielle en pleine croissance et sur son important portefeuille de projets d'aménagement, et elle cible :

- des taux d'occupation stables dans l'ensemble du portefeuille, donnant lieu à une croissance, d'un exercice à l'autre, de 2 % à 3 % du REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerieⁱ⁾;
- des FPAE¹⁾ annuels par part après dilutionⁱ⁾ de 0,98 \$ à 0,99 \$, soit une croissance de 2 % à 3 % d'un exercice à l'autre;
- des paramètres de levier financier stables, visant un ratio du montant ajusté de la dette sur le montant ajusté du BAIIAJVⁱ⁾ d'environ 7,5x.

i) Pour un complément d'information sur ces mesures, il y a lieu de se reporter au Rapport annuel de 2022 déposé par Propriétés de Choix qui est disponible à sedar.com ou à choicereit.ca.

8. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

La société utilise des mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers dans le présent document, notamment les suivants : le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire, le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle, le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle, les flux de trésorerie disponibles du siège social de CWL, les flux de trésorerie disponibles, et, dans le cas de Propriétés de Choix, les fonds provenant des activités d'exploitation. En plus de ces éléments, la direction a recours aux mesures suivantes pour calculer le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire : le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, le montant ajusté du bénéfice avant impôt, le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt effectif. La société estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

De plus, certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de Loblaw et de Propriétés de Choix sont incluses dans le présent document. Pour un complément d'information sur ces mesures, il y a lieu de se reporter aux documents déposés par Loblaw et Propriétés de Choix qui sont disponibles à sedar.com ou à loblaw.ca ou choicereit.ca, respectivement.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de ses activités courantes et à prendre des décisions à cet égard, ainsi qu'à évaluer sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les							
	17 juin 2023				18 juin 2022			
	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies				508 \$				650 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle				274				224
Impôt sur le résultat				244				113
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières				73				(338)
Résultat d'exploitation	925 \$	290 \$	(116) \$	1 099 \$	740 \$	(451) \$	360 \$	649 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	116 \$	– \$	– \$	116 \$	114 \$	– \$	– \$	114 \$
Charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	37	–	–	37	111	–	–	111
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	–	31	–	31	–	159	–	159
Ajustement de la juste valeur des dérivés	5	–	–	5	4	–	–	4
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	(84)	63	(21)	–	517	(415)	102
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	–	–	(3)	(3)	(4)	–	–	(4)
Coûts de transaction et autres charges connexes	–	–	–	–	13	–	–	13
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	–	–	–	–	–	–	2	2
Éléments d'ajustement	158 \$	(53) \$	60 \$	165 \$	238 \$	676 \$	(413) \$	501 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 083 \$	237 \$	(56) \$	1 264 \$	978 \$	225 \$	(53) \$	1 150 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence de l'ajustement dont il est question ci-dessus ⁱ⁾	555	1	(87)	469	519	1	(82)	438
Montant ajusté du BAIIA	1 638 \$	238 \$	(143) \$	1 733 \$	1 497 \$	226 \$	(135) \$	1 588 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Rapport de gestion

24 semaines closes les								
(en millions de dollars)	17 juin 2023				18 juin 2022			
	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies				944 \$				1 023 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle				490				466
Impôt sur le résultat				478				342
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières				144				(16)
Résultat d'exploitation	1 692 \$	596 \$	(232) \$	2 056 \$	1 476 \$	178 \$	161 \$	1 815 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	230 \$	– \$	– \$	230 \$	231 \$	– \$	– \$	231 \$
Charges relatives aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	37	–	–	37	111	–	–	111
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	–	46	–	46	–	159	–	159
Ajustement de la juste valeur des dérivés	8	–	–	8	(10)	–	–	(10)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	(176)	106	(70)	–	107	(296)	(189)
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	1	–	(5)	(4)	(4)	–	–	(4)
Coûts de transaction et autres charges connexes	–	–	–	–	16	5	–	21
Charges de restructuration et autres (recouvrements) charges connexes	–	–	–	–	(15)	–	19	4
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	–	–	–	–	–	–	2	2
Éléments d'ajustement	276 \$	(130) \$	101 \$	247 \$	329 \$	271 \$	(275) \$	325 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 968 \$	466 \$	(131) \$	2 303 \$	1 805 \$	449 \$	(114) \$	2 140 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence de l'ajustement dont il est question ci-dessus ⁱ⁾	1 116	2	(181)	937	1 033	2	(165)	870
Montant ajusté du BAIIA	3 084 \$	468 \$	(312) \$	3 240 \$	2 838 \$	451 \$	(279) \$	3 010 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté du BAIIA de 2023 et de 2022 :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 milliards de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

L'acquisition de Lifemark au deuxième trimestre de 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

Charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC Au cours du deuxième trimestre de 2023, le gouvernement fédéral a promulgué certaines lois sur les taxes à la consommation qui pourraient s'appliquer à la Banque PC, une filiale de Loblaw, de manière rétroactive. Une charge de 37 millions de dollars, qui comprend les intérêts, a été comptabilisée à cet égard.

Au deuxième trimestre de 2022, Loblaw a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, intérêts compris. Le 19 juillet 2022, la Cour de l'impôt a rendu une décision concernant la Banque PC et a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale.

Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers Propriétés de Choix a reçu des parts de catégorie B d'Allied à titre de contrepartie de la vente d'actifs de bureaux réalisée le 31 mars 2022. Propriétés de Choix a comptabilisé ces parts comme un placement dans des titres immobiliers. Le placement dans des titres immobiliers est exposé aux fluctuations du cours de marché des parts de fiducie d'Allied. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie d'Allied entraîne la comptabilisation d'un produit (d'une charge) dans le résultat d'exploitation.

Ajustement de la juste valeur des dérivés Loblaw est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, Loblaw a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité liée aux prix du carburant et au cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que Loblaw utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par Loblaw; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement La société évalue les immeubles de placement à la juste valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités Au premier trimestre de 2023, Loblaw a comptabilisé une perte liée à la vente d'immeubles non exploités de 1 million de dollars. Au deuxième trimestre de 2022, Loblaw a comptabilisé un profit lié à la vente d'immeubles non exploités de 4 millions de dollars.

Aux premier et deuxième trimestres de 2023, Propriétés de Choix a cédé un immeuble et a engagé une perte, qu'elle a comptabilisée comme un ajustement de la juste valeur des immeubles de placement. À la consolidation, la société a comptabilisé ces immeubles au coût, diminué du cumul de l'amortissement, dans les immobilisations corporelles. Ainsi, aux premier et deuxième trimestres de 2023, à la consolidation, un profit additionnel d'un montant respectif de 2 millions de dollars et de 3 millions de dollars a été pris en compte dans le résultat d'exploitation.

Coûts de transaction et autres charges connexes Dans le cadre de l'acquisition de Lifemark, Loblaw a comptabilisé, au deuxième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour, des coûts d'acquisition d'un montant respectif de 13 millions de dollars et de 16 millions de dollars, dans le résultat d'exploitation.

Au premier trimestre de 2022, Propriétés de Choix a comptabilisé des honoraires de services-conseils, des honoraires juridiques, des frais de personnel et d'autres coûts liés à la vente d'actifs de bureaux, pour un total de 5 millions de dollars.

Charges de restructuration et autres (recouvrements) charges connexes La société évalue régulièrement les mesures de compression des coûts et les initiatives stratégiques à l'égard de l'infrastructure de ses magasins, de ses réseaux de distribution et de son infrastructure administrative dans le but de s'assurer que sa structure d'exploitation demeure à faibles coûts. Seules les activités de restructuration liées à ces initiatives annoncées publiquement sont considérées comme étant des éléments d'ajustement.

Au premier trimestre de 2022, Loblaw a comptabilisé des charges de restructuration et autres recouvrements connexes d'environ 15 millions de dollars liés à la fermeture annoncée précédemment de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa. Loblaw a cédé un des centres de distribution pour un produit de 26 millions de dollars et a comptabilisé un profit de 19 millions de dollars, ce qui a été en partie contrebalancé par des charges de restructuration et autres charges connexes de 4 millions de dollars. Loblaw investit dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus

Rapport de gestion

moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec, et les volumes ont été transférés.

Les charges de restructuration et autres recouvrements connexes de Loblaw au premier trimestre de 2022 tiennent compte d'un profit de 19 millions de dollars lié à la cession d'un immeuble à Propriétés de Choix. Lors de la consolidation, le recouvrement de 19 millions de dollars comptabilisé par Loblaw a fait l'objet d'une reprise puisqu'il s'agissait d'une transaction intragroupe.

MONTANT AJUSTÉ DES CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation des coûts de financement nets courants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des (produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	17 juin 2023	18 juin 2022	17 juin 2023	18 juin 2022
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	73 \$	(338) \$	144 \$	(16) \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	202	576	394	483
Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	—	11
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	275 \$	238 \$	538 \$	478 \$

En plus de certains éléments décrits ci-dessus à la rubrique « Montant ajusté du BAIIA », les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 2023 et de 2022 :

Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie de Propriétés de Choix qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts de fiducie sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts de fiducie à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraîne la comptabilisation de charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières.

Recouvrement lié à Glenhuron En 2021, la Cour suprême a statué en faveur de Loblaw dans l'affaire Glenhuron. Au premier trimestre de 2022, en raison des avis de nouvelle cotisation reçus en lien avec cette affaire, Loblaw a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 2 millions de dollars était inscrite dans les produits d'intérêts et une tranche de 33 millions de dollars était comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat. De plus, un montant supplémentaire de 9 millions de dollars avant impôt a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

MONTANT AJUSTÉ DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ET MONTANT AJUSTÉ DU TAUX D'IMPÔT EFFECTIF La société considère le montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt et du taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	17 juin 2023	18 juin 2022	17 juin 2023	18 juin 2022
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	1 264 \$	1 150 \$	2 303 \$	2 140 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	275	238	538	478
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	989 \$	912 \$	1 765 \$	1 662 \$
Impôt sur le résultat	244 \$	113 \$	478 \$	342 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	37	89	63	69
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	(10)	18	(42)	(19)
Réévaluation de soldes d'impôt différé	–	46	–	46
Recouvrement lié à Glenhuron	–	–	–	33
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	271 \$	266 \$	499 \$	471 \$
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	23,8 %	11,4 %	25,0 %	18,7 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt	27,4 %	29,2 %	28,3 %	28,3 %

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.

ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

En plus de certains éléments décrits aux rubriques « Montant ajusté du BAIIA » et « Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières » ci-dessus, les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt effectif de 2023 et de 2022 :

Écart externe lié à certaines actions de Loblaw La société a comptabilisé une charge d'impôt différé de 10 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023 (recouvrement de 18 millions de dollars en 2022) et une charge d'impôt différé de 42 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (19 millions de dollars en 2022) à l'égard des différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw qui sont censées s'inverser dans un avenir prévisible compte tenu de la participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

Réévaluation de soldes d'impôt différé Au deuxième trimestre de 2022, la société a réévalué certains soldes d'impôt différé par suite de la vente d'actifs de bureaux, ce qui a donné lieu à un recouvrement d'impôt sur le résultat de 46 millions de dollars.

Rapport de gestion

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES ET MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES

La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires lié aux activités poursuivies et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	17 juin 2023	18 juin 2022	17 juin 2023	18 juin 2022
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	508 \$	644 \$	944 \$	1 017 \$
Moins : Perte nette liée aux activités abandonnées	—	(6)	—	(6)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	508 \$	650 \$	944 \$	1 023 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)	(20)	(20)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	498 \$	640 \$	924 \$	1 003 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(3)	(2)	(5)	(4)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies	495 \$	638 \$	919 \$	999 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	508 \$	650 \$	944 \$	1 023 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	(121)	(312)	(265)	(393)
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	387 \$	338 \$	679 \$	630 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)	(20)	(20)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	377 \$	328 \$	659 \$	610 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(3)	(2)	(5)	(4)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies	374 \$	326 \$	654 \$	606 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	139,5	146,3	140,1	146,8

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et le bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

	12 semaines closes les			
	17 juin 2023		18 juin 2022	
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire
(en dollars, sauf indication contraire)				
Activités poursuivies	498 \$	3,55 \$	640 \$	4,36 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :				
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	44 \$	0,32 \$	44 \$	0,31 \$
Charges relatives aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	15	0,11	45	0,31
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	28	0,20	146	0,99
Ajustement de la juste valeur des dérivés	2	0,01	2	0,01
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(17)	(0,12)	85	0,58
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(1)	(0,01)	(2)	(0,02)
Coûts de transaction et autres charges connexes	–	–	7	0,05
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(202)	(1,45)	(576)	(3,94)
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	10	0,07	(18)	(0,12)
Réévaluation de soldes d'impôt différé	–	–	(46)	(0,31)
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	–	–	1	0,01
Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies	(121) \$	(0,87) \$	(312) \$	(2,13) \$
Montant ajusté au titre des activités poursuivies	377 \$	2,68 \$	328 \$	2,23 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

Rapport de gestion

24 semaines closes les				
	17 juin 2023		18 juin 2022	
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire
(en dollars, sauf indication contraire)				
Activités poursuivies	924 \$	6,56 \$	1 003 \$	6,81 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	89 \$	0,63 \$	90 \$	0,61 \$
Charges relatives aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	15	0,11	45	0,31
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	42	0,30	146	0,99
Ajustement de la juste valeur des dérivés	3	0,02	(4)	(0,03)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(60)	(0,43)	(158)	(1,08)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(2)	(0,01)	(2)	(0,02)
Coûts de transaction et autres charges connexes	–	–	12	0,08
Charges de restructuration et autres charges connexes	–	–	10	0,08
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(394)	(2,81)	(483)	(3,29)
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	42	0,30	19	0,13
Réévaluation de soldes d'impôt différé	–	–	(46)	(0,31)
Recouvrement lié à Glenhuron	–	–	(23)	(0,16)
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	–	–	1	0,01
Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies	(265) \$	(1,89) \$	(393) \$	(2,68) \$
Montant ajusté au titre des activités poursuivies	659 \$	4,67 \$	610 \$	4,13 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES LIÉS AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		Variation (en \$)	24 semaines closes les		Variation (en \$)
	17 juin 2023	18 juin 2022		17 juin 2023	18 juin 2022	
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies	1 324 \$	1 262 \$	62 \$	2 238 \$	2 042 \$	196 \$
Moins : Intérêts payés	199	184	15	438	398	40
Dépenses d'investissement ⁱ⁾	479	357	122	876	556	320
Paielements au titre de la location, montant net	205	203	2	409	346	63
Flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies	441 \$	518 \$	(77) \$	515 \$	742 \$	(227) \$

i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des entrées d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société.

MONTANT AJUSTÉ DU RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES MOYENS ATTRIBUABLES AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ SUR UNE BASE ANNUELLE ET MONTANT AJUSTÉ DU RENDEMENT DU CAPITAL SUR UNE BASE ANNUELLE La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société. Se reporter à la rubrique 3.4, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme. Se reporter à la rubrique 3.4, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

Rapport de gestion

FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de sa performance.

Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés conformément à la directive sur les fonds provenant des activités d'exploitation et les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés aux termes des IFRS publiée par l'Association des biens immobiliers du Canada en janvier 2022.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	17 juin 2023	18 juin 2022	17 juin 2023	18 juin 2022
Bénéfice net (perte nette)	536 \$	(12) \$	807 \$	375 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Amortissement des immobilisations incorporelles	1	–	1	1
Coûts de transaction et autres charges connexes	–	–	–	5
Ajustement de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	(1)	(2)	(2)	(1)
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	(376)	(570)	(471)	(451)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(86)	524	(162)	221
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	–	(1)	(16)	(112)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	31	159	46	159
Intérêts inscrits à l'actif au titre des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	3	2	5	3
Distributions sur les parts échangeables	74	73	148	146
Charges internes au titre de la location	2	2	4	4
Fonds provenant des activités d'exploitation	184 \$	175 \$	360 \$	350 \$

8.1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières - Principal rapprochement comparatif

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies établi(e) conformément aux PCGR et présenté(e) pour les périodes closes aux dates indiquées.

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2023	2022	2023	2022	2022	2021	2022	2021
(en millions de dollars)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies	508 \$	650 \$	436 \$	373 \$	(104) \$	428 \$	903 \$	252 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle	274 \$	224 \$	216 \$	242 \$	239 \$	327 \$	282 \$	261 \$
Impôt sur le résultat	244 \$	113 \$	234 \$	229 \$	213 \$	64 \$	276 \$	200 \$
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	73 \$	(338) \$	71 \$	322 \$	916 \$	190 \$	13 \$	412 \$
Résultat d'exploitation	1 099 \$	649 \$	957 \$	1 166 \$	1 264 \$	1 009 \$	1 474 \$	1 125 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	116 \$	114 \$	114 \$	117 \$	115 \$	117 \$	151 \$	155 \$
Charges relatives aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	37	111	—	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	31	159	15	—	20	—	69	—
Ajustement de la juste valeur des dérivés	5	4	3	(14)	11	6	(6)	(8)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(21)	102	(49)	(291)	(226)	(87)	(313)	(41)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(3)	(4)	(1)	—	(50)	(2)	(3)	(9)
Coûts de transaction et autres charges connexes	—	13	—	8	—	—	—	—
Charges de restructuration et autres charges (recouvrements) connexes	—	—	—	4	—	(8)	—	9
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	(6)	(2)	—	—
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	—	2	—	—	—	—	1	—
Éléments d'ajustement	165 \$	501 \$	82 \$	(176) \$	(136) \$	24 \$	(101) \$	106 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 264 \$	1 150 \$	1 039 \$	990 \$	1 128 \$	1 033 \$	1 373 \$	1 231 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus ¹⁾	469 \$	438 \$	468 \$	432 \$	462 \$	420 \$	578 \$	549 \$
Montant ajusté du BAIIA	1 733 \$	1 588 \$	1 507 \$	1 422 \$	1 590 \$	1 453 \$	1 951 \$	1 780 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark comptabilisé par Loblaw.

Rapport de gestion

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies avec le bénéfice net (la perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié(e) aux activités poursuivies et le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire établis conformément aux PCGR pour les périodes closes aux dates indiquées.

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2023	2022	2023	2022	2022	2021	2022	2021
(en millions de dollars)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)
Activités poursuivies	498 \$	640 \$	426 \$	363 \$	(114) \$	418 \$	889 \$	238 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	44 \$	44 \$	45 \$	46 \$	41 \$	47 \$	60 \$	58 \$
Charge liée à la question relative aux taxes à la consommation liée à la Banque PC	15	45	—	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	28	146	14	—	18	—	64	—
Ajustement de la juste valeur des dérivés	2	2	1	(6)	5	1	(3)	(3)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(17)	85	(43)	(243)	(225)	(72)	(262)	(35)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(1)	(2)	(1)	—	(19)	(2)	(1)	(5)
Coûts de transaction et autres charges connexes	—	7	—	5	—	—	—	—
Charges de restructuration et autres charges (recouvrements) connexes	—	—	—	10	—	(4)	—	5
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	(2)	—	—	—
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(202)	(576)	(192)	93	662	122	(277)	52
Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	—	(23)	—	(165)	—	—
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	10	(18)	32	37	3	(1)	(18)	(9)
Réévaluation de soldes d'impôt différé	—	(46)	—	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw	—	—	—	—	—	3	—	64
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	—	1	—	—	—	—	1	—
Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies	(121) \$	(312) \$	(144) \$	(81) \$	483 \$	(71) \$	(436) \$	127 \$
Montant ajusté au titre des activités poursuivies	377 \$	328 \$	282 \$	282 \$	369 \$	347 \$	453 \$	365 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2023	2022	2023	2022	2022	2021	2022	2021
(en dollars sauf indication contraire)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)
Activités poursuivies	3,55 \$	4,36 \$	3,01 \$	2,45 \$	(0,83) \$	2,80 \$	6,14 \$	1,58 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	0,32 \$	0,31 \$	0,32 \$	0,31 \$	0,29 \$	0,31 \$	0,42 \$	0,39 \$
Charges relatives aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	0,11	0,31	–	–	–	–	–	–
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	0,20	0,99	0,10	–	0,13	–	0,45	–
Ajustement de la juste valeur des dérivés	0,01	0,01	0,01	(0,04)	0,03	0,01	(0,02)	(0,02)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(0,12)	0,58	(0,30)	(1,65)	(1,60)	(0,48)	(1,82)	(0,24)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(0,01)	(0,02)	(0,01)	–	(0,13)	(0,01)	(0,01)	(0,03)
Coûts de transaction et autres charges connexes	–	0,05	–	0,03	–	–	–	–
Charges de restructuration et autres charges (recouvrements) connexes	–	–	–	0,08	–	(0,03)	–	0,03
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	–	–	–	–	(0,01)	–	–	–
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(1,45)	(3,94)	(1,37)	0,63	4,69	0,83	(1,92)	0,35
Recouvrement lié à Glenhuron	–	–	–	(0,16)	–	(1,12)	–	–
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	0,07	(0,12)	0,23	0,25	0,02	(0,01)	(0,13)	(0,06)
Réévaluation de soldes d'impôt différé	–	(0,31)	–	–	–	–	–	–
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer sur actions visant les actions ordinaires de Loblaw	–	–	–	–	–	0,02	–	0,43
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	–	0,01	–	–	–	–	0,01	–
Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies	(0,87) \$	(2,13) \$	(1,02) \$	(0,55) \$	3,42 \$	(0,48) \$	(3,02) \$	0,85 \$
Montant ajusté au titre des activités poursuivies	2,68 \$	2,23 \$	1,99 \$	1,90 \$	2,59 \$	2,32 \$	3,12 \$	2,43 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – dilué	139,5	146,3	140,7	147,3	141,3	147,6	144,1	149,7

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

Rapport de gestion

9. Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements des systèmes de TI. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 3, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 7, « Perspectives », et à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du Rapport annuel de 2022 de la société et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment l'inflation, les niveaux d'emploi, les coûts d'emprunt, l'endettement des ménages, l'incertitude politique et la réglementation gouvernementale, les répercussions des catastrophes naturelles, de la guerre ou des actes de terrorisme, les pandémies, les variations des taux d'intérêt, des taux d'imposition ou des taux de change, ainsi que l'accès au crédit à la consommation;
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service ses employés, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et, par le fait même, un assortiment approprié de produits offerts en magasin et en ligne;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- l'incapacité de Propriétés de Choix de réaliser les avantages prévus liés à ses priorités stratégiques et à ses importantes initiatives, dont l'incapacité de mettre au point des actifs de qualité et de gérer efficacement les initiatives d'aménagement, de réaménagement et de rénovation, ainsi que les délais et les coûts liés à ces initiatives;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise des médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- l'incapacité de s'adapter aux risques environnementaux et sociaux, notamment l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de la société en matière de changement climatique et d'équité sociale;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts attendues et les efficacités sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les titulaires d'une licence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (les « pharmaciens propriétaires »);

- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société et des processus connexes;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- l'incapacité de la société d'élaborer et d'exécuter sa stratégie avec efficacité.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques d'exploitation et financiers et gestion des risques » de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

10. Informations supplémentaires

Des informations financières supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse [sedar.com](https://www.sedar.com).

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la TSX, et les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw ou Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter également les documents que les sociétés déposent respectivement à l'occasion sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web respectif des sociétés, à l'adresse [loblaw.ca](https://www.loblaw.ca) et à l'adresse [choicereit.ca](https://www.choicereit.ca).

Toronto, Canada

Le 31 juillet 2023

Notes de bas de page

- 1) Voir la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023 de la société.
 - 2) Le siège social de GWL renvoie aux résultats financiers non consolidés et aux mesures de George Weston Limitée. Le siège social de GWL est un sous-ensemble du poste « Autres et intersectoriel ».
 - 3) À lire en parallèle avec la rubrique 9, « Énoncés prospectifs », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023 de la société.
-